

L'attractivité résidentielle de l'Albanais résulte de la densification périurbaine autour d'Annecy et, dans une moindre mesure, du rayonnement d'Aix-les-Bains/Chambéry. La croissance démographique, en ralentissement, reste forte sur la période récente. L'influence de ces deux grands pôles limite le développement des équipements et services concourant à l'animation urbaine. Bien que l'emploi industriel ait chuté d'un quart depuis 1999, le territoire garde une spécificité dans ce secteur. Une dynamique nouvelle prend le relais dans le tertiaire, qui renforce les fonctions présentes et stimule les fonctions métropolitaines.

Michel Bonnet
Philippe Bertrand

L'Albanais : un territoire industriel et périurbain, entre Annecy et Chambéry

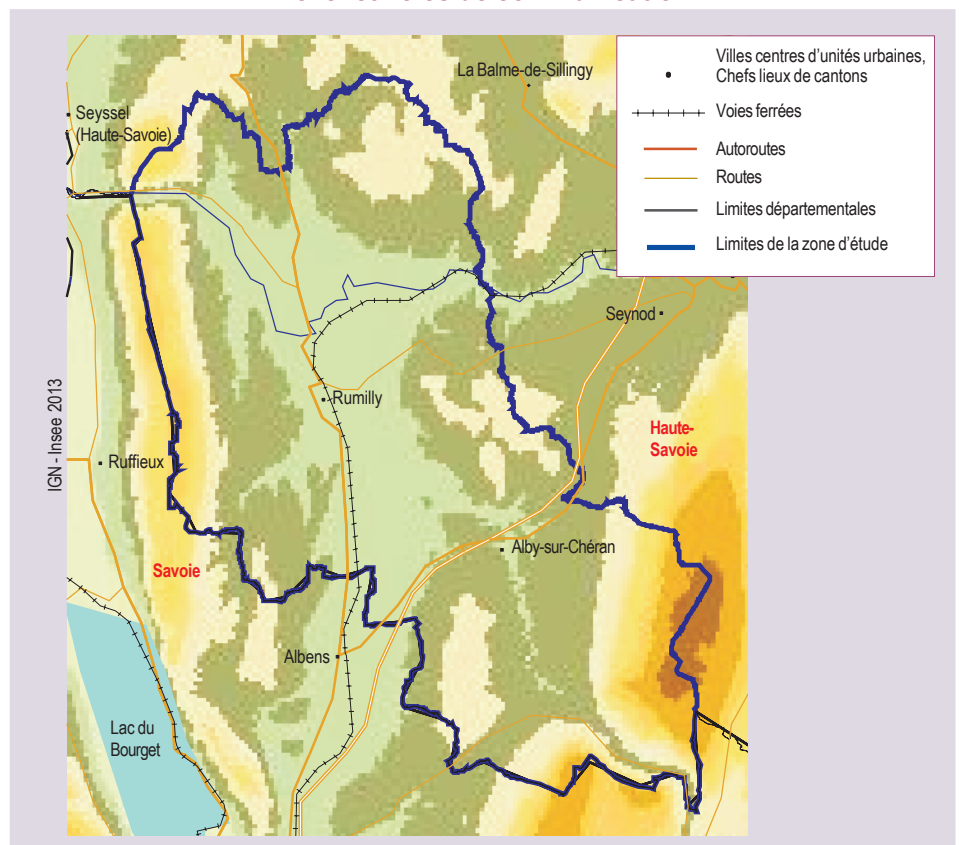
L'Albanais est un petit territoire de 268 km² au paysage rural, situé entre le lac du Bourget et le lac d'Annecy. Il se compose d'une péninsule, bordée à l'est par la montagne du Semnoz (1 700 mètres), et à l'ouest par celles du Gros Foug et de Cessens (1 000 mètres). Il est parcouru au nord par la rivière du Fier, qui reçoit les eaux du lac d'Annecy, et plus au sud par son affluent, le Chéran. C'est un territoire où l'agriculture tient traditionnellement une place importante. Les terres agricoles, composées de vastes zones hétérogènes, occupent davantage d'espace que dans la zone de référence¹ (61 % contre 56 %) ; les forêts et les milieux semi-naturels recouvrent une superficie comparable (32 %). Le Contrat de Développement Rhône-Alpes de l'Albanais regroupe vingt-neuf communes dont

six adhèrent au Parc naturel régional du Massif des Bauges. Entièrement situé en Haute-Savoie, l'Albanais se répartit en deux intercommunalités :

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne".

Ainsi, le territoire de l'Albanais est comparé au territoire de type "périurbain". Cette zone de référence est constituée du Pays du Grésivaudan, du Voironnais, de l'Isère-Porte des Alpes, de la Plaine de l'Ain-Côtière, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais, des Ussets-et-Bornes, de la Boucle du Rhône en Dauphiné et de l'Albanais.

Relief et voies de communication



La moitié de la population habite dans la couronne périurbaine d'Annecy

Carte d'identité du territoire

	Albanais		Référence		Région
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	32 746	40 047	699 639	813 179	6 230 691
Poids dans la région (%)	0,6	0,6	12,4	13,1	///
Densité (hab./km ²)	122	150	140	163	143
Nombre de communes	29	29	414	414	2 879
dont % en EPCI (*)	96,6	100,0	72,2	99,0	95,9
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	99,2	99,1	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	35,1	33,0	34,9	33,2	31,7
Part des 65 ans et plus (%)	11,6	12,2	12,0	13,4	16,2
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	3,02	2,70	2,91	2,47	1,96

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2012

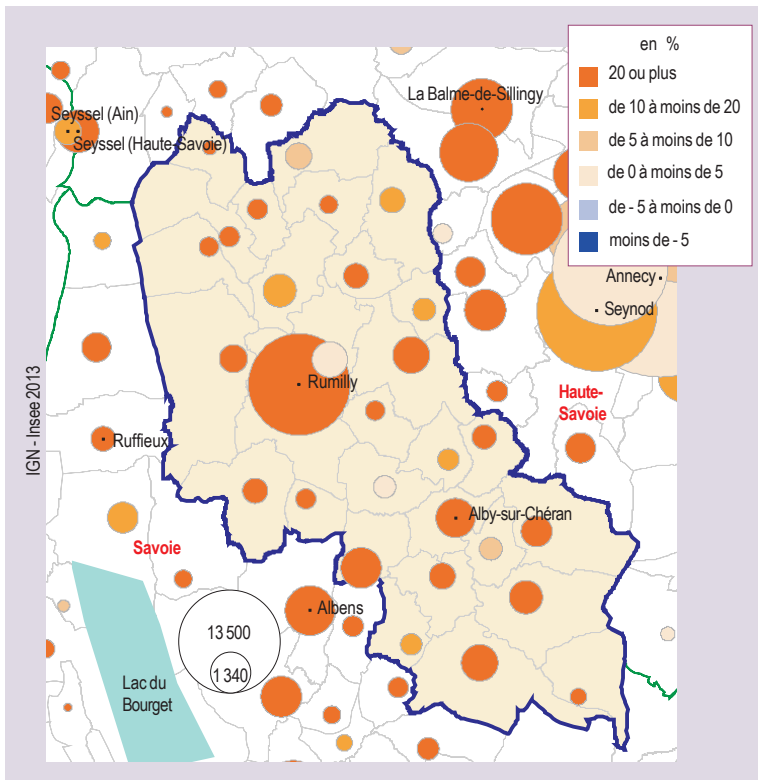
Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

la communauté de communes du Canton de Rumilly au nord, et celle du Pays d'Alby-sur-Chéran dans l'axe Aix-les-Bains-Annecy. Au total, 40 000 habitants y vivent en 2010.

La densité de population (150 habitants/km²), inférieure à celle de la zone de référence (163), dépasse légèrement la densité rhônalpine (143). La commune de Rumilly, capitale historique de l'Albanais, abrite 13 500 habitants, soit 34 % de la population du territoire. Comptant seulement 5 800 habitants en 1962, elle s'est fortement développée et urbanisée, grâce à l'implantation d'industries.

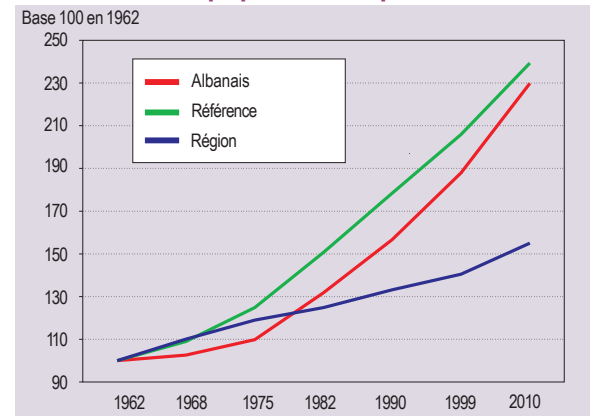
Le territoire est marqué par deux influences. D'une part, l'implantation de l'industrie lui confère un profil ouvrier. D'autre part, sous l'influence des grands pôles d'Annecy et de Chambéry, le territoire est périurbain. En 2010, la moitié de la population de l'Albanais habite dans la couronne périurbaine d'Annecy, tandis que l'autre moitié est sous l'influence concurrente du pôle chambérien.

Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

Évolution de la population depuis 1962

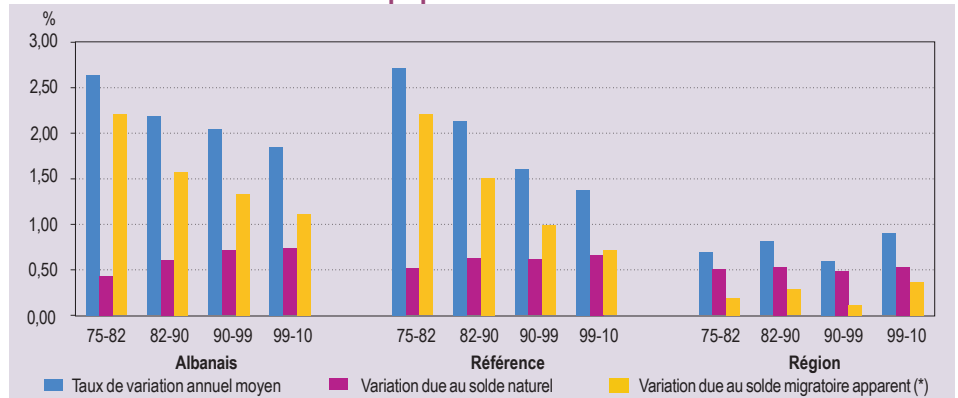


Source : Insee, Recensements de la population

Le territoire est attractif

Les conditions d'accès au marché du logement se détendent

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel.

Sources : Insee - Recensements de la population - État Civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	1 243	744	499	+9,2
de 15 à 19 ans	287	491	-204	-7,3
de 20 à 29 ans	1 387	1 357	30	+0,8
de 30 à 39 ans	1 970	1 031	939	+19,6
de 40 à 54 ans	1 279	916	363	+4,2
de 55 à 64 ans	371	316	55	+1,3
65 ans et plus	212	229	-17	-0,4
Ensemble	6 749	5 085	1 664	+4,8

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	35	0	35	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	248	208	40	+3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	669	443	226	+10,8
Professions intermédiaires	1 260	765	495	+10,9
Employés	1 156	981	175	+3,7
Ouvriers	1 035	761	274	+4,9
Retraités	353	309	44	+0,7
Étudiants et élèves	216	563	-347	-13,3
Autres inactifs	266	209	57	+3,1
Ensemble	5 239	4 240	999	+3,4

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Compte tenu des barrières montagneuses qui le bordent à l'est et à l'ouest, le territoire reste très marqué par la ruralité. La majorité des habitants vit en milieu rural, et, au total, la population est moins concentrée que dans la zone de référence. Après Rumilly, les deux communes les plus peuplées appartiennent à la communauté de communes du Pays d'Alby-sur-Chéran : Saint-Félix (2 200 habitants) et Alby-sur-Chéran (2 000 habitants). Naguère rurales, elles forment désormais une agglomération urbaine. Les territoires urbanisés ou à vocation industrielle et commerciale sont, par ailleurs, peu étendus (7 % contre 9 % pour la référence), mais leur emprise augmente (+0,4 point en 6 ans).

La population a doublé depuis 1975 sous les effets conjoints du développement de Rumilly et de la densification périurbaine autour d'Annecy. Culminant à la fin des années 1970, le rythme annuel de croissance démographique diminue à chaque période intercensitaire, tout en restant plus élevé que dans la zone de référence.

Il passe ainsi de +2,6 % par an de 1975 à 1982, à +2,2 % de 1982 à 1990, puis +2 % de 1990 à 1999, et enfin +1,8 % de 1999 à 2010.

Sur les vingt dernières années, la baisse relative de l'excédent migratoire a été partiellement compensée par une augmentation du solde naturel. Les deux composantes restent supérieures à celles constatées dans la zone de référence.

L'excédent naturel élevé et l'attractivité de l'Albanais en font un territoire jeune. La part des moins de 20 ans est équivalente à celle de la zone de référence (28 %) et plus élevée qu'en Rhône-Alpes (25 %). Le territoire abrite aussi de plus en plus de personnes de 45 à 59 ans (21 % en 2010 contre 14 % en 1990). En revanche, la part des 65 ans et plus a faiblement augmenté en vingt ans.

Depuis 1990, la dynamique de la densification périurbaine entraîne un fort accroissement du nombre de logements (+60 %), supérieur à celui de la zone de référence (+43 %). Le nombre de résidences principales augmente de manière encore plus soutenue (+69 % contre +52 %). Certaines d'entre elles se substituent d'ailleurs à d'anciennes résidences secondaires. La hausse est plus prononcée dans la communauté de communes du Pays d'Alby-sur-Chéran (+80 %) que dans celle du Canton de Rumilly (+65 %).

Dans un contexte de ralentissement démographique, la croissance du parc de résidences principales décélère très légèrement, passant de +2,8 % par an sur la période 1990-1999, à +2,5 % entre 1999 et 2010. Cette tendance a permis la détente des conditions d'accès au marché du logement. La part des logements vacants est légèrement plus élevée en 2010 qu'en 1999 (6,0 % contre 4,8 %).

En lien avec le profil urbain de Rumilly, le logement collectif est davantage représenté que dans la zone de référence (33 % contre 29 %). L'écart

Les caractéristiques des logements

	Albanais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
Résidences principales	15 464	89,9	+31,6	88,9	+24,5
Résidences secondaires	623	3,6	-33,4	4,9	-15,0
Logements occasionnels	76	0,4	+1,7	0,4	-24,8
Logements vacants	1 036	6,0	+60,1	5,8	+49,0
Ensemble des logements	17 199	100,0	+28,3	100,0	+22,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Albanais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	10 273	66,4	///	70,7	///
Appartements	5 151	33,3	///	28,7	///
Autres	40	0,3	///	0,6	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	10 978	71,0	+36,8	68,0	+30,1
Locataires d'un logement vide non HLM	2 460	15,9	+40,8	17,2	+32,5
Locataires d'un logement vide HLM	1 478	9,6	+13,6	11,7	+5,0
Locataires d'un logement meublé	152	1,0	+28,9	0,9	+41,4
Logés gratuitement	396	2,6	-28,8	2,1	-33,3
Ensemble des résidences principales	15 464	100,0	+31,6	100,0	+24,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Le logement neuf est tourné vers l'individuel

La moitié des arrivants viennent de l'aire urbaine d'Annecy

Le taux d'emploi est soutenu et le revenu moyen augmente

est encore plus significatif en milieu urbain (55 % contre 35 %).

Compte tenu de la ressource foncière disponible, le logement neuf est largement tourné vers l'habitat individuel (61 % contre 58 % dans la zone de référence). Une inflexion en faveur du collectif s'est opérée dans la communauté de communes du Pays d'Alby-sur-Chéran où l'individuel est prépondérant (79 %) : sur la période récente les appartements représentent ici la moitié des logements neufs. En revanche, dans la communauté de communes du Canton de Rumilly, qui, avec 38 % de logements collectifs, est davantage urbanisée, le rythme de construction des appartements est resté inférieur à celui du logement individuel.

Les habitants sont plus souvent propriétaires que dans la zone de référence (71 % contre 68 %). Les locataires HLM représentent 10 % des occupants (11,5 % dans la zone de référence), avec une concentration plus importante dans la commune de Rumilly (18 %).

Le territoire connaissant un développement dynamique, les acteurs locaux sont confrontés aux enjeux liés à l'équilibre et la diversification du parc de logements. Ainsi, le Schéma de COhérence Territoriale de l'Albanais (SCoT), voté en 2005, qui fixe les orientations de l'aménagement et du développement du territoire à l'horizon de vingt ans, recommande, parmi les inflexions à mettre en œuvre, une meilleure définition des lieux d'accueil résidentiel.

La situation du territoire dans le sillon alpin nord favorise la mobilité résidentielle. Entre 2003 et 2008, 1 300 personnes se sont installées chaque année dans le territoire, et 1 000 personnes en

sont parties. Cet excédent correspond à un taux annuel de migration net avec le reste de la France métropolitaine de 9,5 pour 1 000 (5,6 pour 1 000 dans la zone de référence).

Ces mouvements résidentiels mettent en jeu des distances plutôt courtes. Plus des trois quarts des arrivées et des départs ne dépassent pas le périmètre de Rhône-Alpes. La moitié des arrivants viennent de l'aire urbaine d'Annecy, laquelle accueille par ailleurs 30 % des sortants.

Territoire périurbain, l'Albanais attire les cadres et les professions intermédiaires, mais aussi, compte tenu de sa spécificité industrielle, les ouvriers qualifiés et non qualifiés. Contrairement aux actifs exerçant une profession intermédiaire, les cadres restent néanmoins légèrement sous-représentés sur le territoire. En revanche, la forte présence des ouvriers est bien caractéristique du territoire (19 % contre 15 % dans la zone de référence).

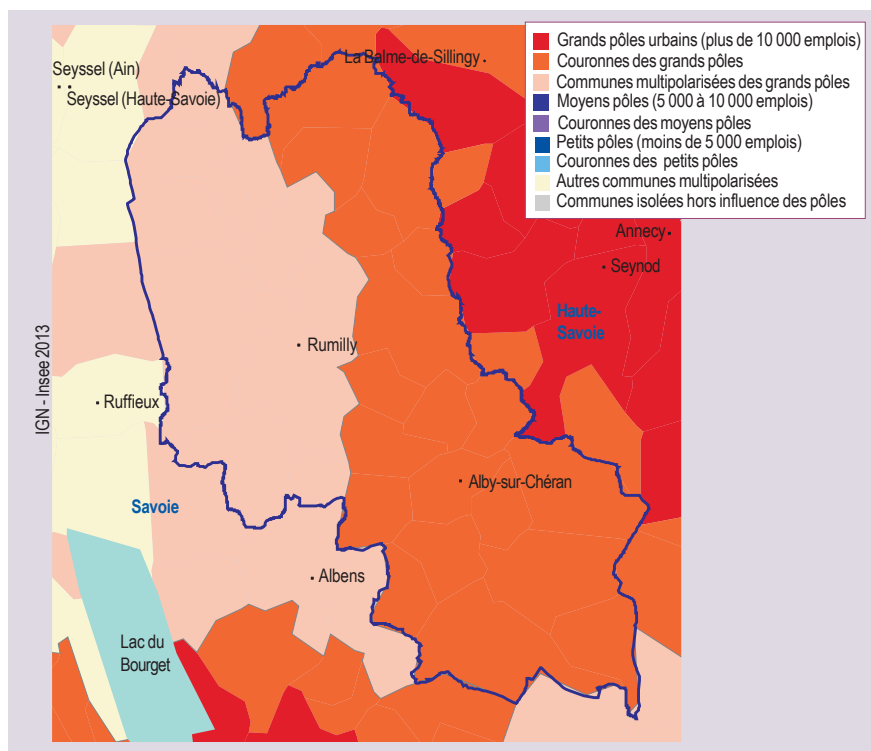
Les échanges d'élèves et étudiants sont déficitaires de plus de 300 individus sur la période, soit 13 % de cette catégorie de population.

En 2010, la population active s'élève à 20 600 personnes. Conséquence de l'intensité de la périurbanisation, elle s'est accrue de 61 % depuis 1990, contre seulement 45 % dans la zone de référence. La composition de la population active est toutefois semblable à celle de la zone de référence : les salariés en représentent 80 %, les non-salariés 12 %, et les chômeurs 8 %. Le niveau CAP-BEP est plus fréquent qu'ailleurs, et la situation des employés sur le marché du travail n'apparaît pas favorable, contrairement à celle des autres catégories socioprofessionnelles. Le SCoT préconise l'accélération du développement des activités du tertiaire, à même d'améliorer la situation de cette catégorie socioprofessionnelle. Du fait de la dynamique économique des territoires limitrophes, le taux d'emploi des 15 à 64 ans reste plus soutenu que dans la zone de référence (71 % au lieu de 69 %). Il s'accroît notablement (4 points en 10 ans), notamment pour les femmes (8 points).

En 2010, le revenu moyen par foyer fiscal (25 700 euros) reste inférieur à celui de la zone de référence (27 400 euros). Il est cependant en nette hausse depuis 2006 (+ 6 % contre + 3 %). Il dépasse désormais légèrement le niveau rhônalpin (24 900 euros). La part de la population vivant avec un bas revenu est de 10 %, comme dans la zone de référence. Le revenu moyen est plus faible à Rumilly (21 100 euros) ; la commune abrite, à elle seule, 57 % de la population à bas revenu du territoire (pour 34 % de la population).

En 2010, le territoire regroupe 13 200 emplois, contre 7 500 en 1975, soit une augmentation de + 76 % en trente-cinq ans. De 1975 à 1999, la croissance de l'emploi a été aussi soutenue que dans la zone de référence (environ + 55 %). En revanche, de 1999 à 2010, l'évolution est en net retrait (+ 11 % contre + 22 %). Sur la première période, le territoire a été marqué par une expansion importante de l'emploi

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Albanais		Référence		Région	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	2,4	1,7	1,5	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7,5	6,7	6,9	6,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,0	10,7	11,0	14,2	9,5	11,9
Professions intermédiaires	16,7	18,4	17,8	17,6	15,4	16,0
Employés	6,8	8,2	8,7	9,2	10,6	11,0
Ouvriers	29,5	23,4	23,1	18,7	20,3	17,4
Retraités	26,0	28,3	26,1	30,0	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,2	0,1	0,3	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	3,9	2,5	4,7	2,9	5,7	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2010	Albanais		Référence		Région	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	24 262	25 709	26 591	27 386	24 112	24 880
Foyers fiscaux non imposés (en %)	38,2	38,1	39,1	38,9	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	32 323	34 297	36 389	37 441	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	18,8	///	20,3	///	23,4

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

Une dynamique nouvelle s'opère dans le tertiaire

industriel (+ 62 % contre + 13 %), si bien qu'en 1999 la spécificité industrielle du territoire était forte ; ce secteur regroupait 43 % de l'emploi total contre 29 % dans la zone de référence. Depuis 1999, en lien avec la fermeture de l'usine Salomon de Rumilly (en 2008), l'emploi industriel a chuté d'un quart. En 2010, l'industrie ne regroupe plus que 28 % de l'emploi dans l'Albanais, contre 22 % dans la zone de référence.

Les spécificités du territoire relèvent cependant encore de l'industrie : la métallurgie avec l'usine

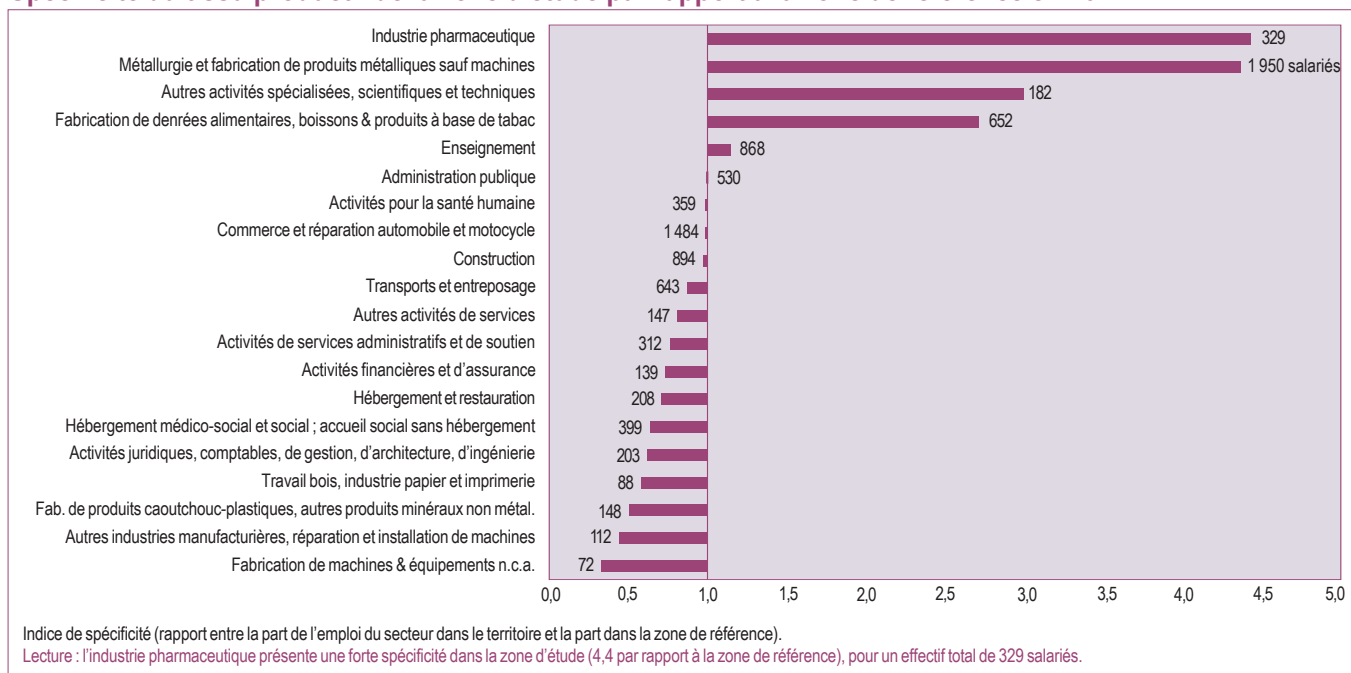
Téfal, dans la fabrication d'articles métalliques ménagers, l'agroalimentaire avec Céréral Partners France, et l'industrie pharmaceutique, avec les laboratoires Galderma.

Sur la période 1975-1999, la croissance de l'emploi dans le tertiaire avait été légèrement moins élevée que dans la zone de référence (+ 139 % contre + 159 %). Depuis 1999, une dynamique nouvelle opère : l'emploi de ce secteur a augmenté de façon plus soutenue (+ 45,5 % contre + 39 %). La hausse est prononcée dans l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement (+ 72 %), l'administration publique (+ 60 %), le commerce (+ 51 %) et l'enseignement (+ 41 %). Ce dynamisme particulier du secteur tertiaire génère un fort accroissement des fonctions présentes (+ 54 %), qui compense et au-delà la chute des fonctions de fabrication concrète (+ 1 500 contre - 1 050). Les fonctions de la santé, action sociale (+ 63 %), de l'administration publique (+ 62 %) et des services de proximité (+ 60 %) sont davantage concernées que celles de la distribution (+ 48 %) et de l'éducation, formation (+ 38 %). Avec un surplus d'environ 600 emplois, les fonctions métropolitaines connaissent également une croissance soutenue (+ 30 %), notamment les prestations intellectuelles (+ 200 personnes) et celles de la gestion (+ 300 personnes). Leur accroissement est plus conséquent que celui des fonctions transversales (+ 18 %).

Ces évolutions sur la période récente font écho aux orientations du SCoT recommandant l'adossement du développement industriel du territoire à une économie de services.

Entre 1999 et 2010, le nombre d'emplois pour cent actifs occupés a fortement baissé, passant de 82 à 70, alors qu'il restait stable dans la zone de

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2011



Source : Insee, Clap 2011 champ complet hors agriculture et défense

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Le déficit des navettes s'amplifie

Les services et commerces concourant à l'animation urbaine sont peu implantés

L'agriculture est principalement orientée vers l'élevage de bovins

La superficie des exploitations s'accroît davantage qu'ailleurs

Le tourisme est encore à l'écart de la dynamique des territoires voisins

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2010		
	Albanais	Référence	Région	Albanais	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	14 543	301 356	2 308 240	18 958	369 632	2 679 390
<i>dont salariés</i>	12 594	264 310	2 017 413	16 573	324 467	2 345 100
<i>dont non salariés</i>	1 949	37 046	290 827	2 385	45 165	334 290
Chômeurs	1 406	29 216	286 935	1 653	32 858	302 880
% chômeurs dans la population active	8,8	8,8	11,0	8,0	8,2	10,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

référence (74). À l'instar des zones concernées par la périurbanisation, le nombre d'emplois est donc largement inférieur à celui des actifs occupés. Le maintien à un niveau aussi élevé que possible de ce nombre est un enjeu important pour l'avenir du territoire, en lien avec la complémentarité recherchée par les acteurs locaux avec le pôle annécien.

Sur la période 1999-2010, la croissance de l'emploi a été modeste (+ 11 %), alors que celle du nombre d'actifs occupés a été très forte (+ 30 %). Le nombre de sortants du territoire pour travailler a donc beaucoup augmenté, passant de 6 700 personnes à 10 400 (+ 55 %), alors que la croissance du nombre d'entrants est restée mesurée (+ 15 %). Au total, le bilan des déplacements domicile-travail se traduit par un solde négatif de 5 700 personnes en 2010, nettement plus important que celui de 2 700 personnes en 1999.

Le déficit des navettes s'amplifie surtout pour les cadres et les ouvriers. Il reste important mais n'a pas varié pour les professions intermédiaires et les employés.

Les navetteurs sont surtout attirés par le pôle urbain d'Annecy où se rendent les trois quarts des actifs travaillant à l'extérieur. Seulement 8 % se dirigent vers l'aire urbaine de Chambéry (qui

comprend la commune d'Aix-les-Bains), et 2,5 % vers la ville d'Albens, en Savoie. Environ 450 personnes, soit 4 %, vont travailler en Suisse. Dans le sens inverse, 30 % des entrants ont leur domicile dans l'aire urbaine d'Annecy et 19 % dans celle de Chambéry. Plus de 500 personnes, soit 11 %, viennent des communes du canton d'Albens ne faisant pas partie de la grande aire urbaine savoyarde. Le territoire tisse ainsi des liens de proximité avec son prolongement dans le département voisin.

Le rayonnement du grand pôle urbain d'Annecy limite le développement de l'offre d'équipements et de services.

Le territoire cumule 288 équipements pour 10 000 habitants, contre 298 dans la zone de référence, 325 en Rhône-Alpes et 385 dans le Bassin Annécien.

L'attractivité du territoire et la forte demande de logements qu'elle entraîne génèrent une abondante offre de métiers associés à l'activité du bâtiment. En revanche, bien que Rumilly soit pôle de services supérieur, certains services et commerces concourant à l'animation urbaine semblent moins bien implantés comparativement à la zone de référence.

Le profil rural du territoire contribue à l'éloignement de la population des équipements et à l'allongement des trajets entre le domicile et le lieu de travail. L'accessibilité moyenne à un panier de 29 équipements en est rendue plus difficile, requérant 17 minutes (aller-retour) au plus près du domicile et 13 minutes au plus proche du trajet domicile-travail, contre respectivement 15 minutes et 11 minutes dans la zone de référence. De même, les équipements de la gamme intermédiaire (parmi lesquels le collège, la gendarmerie, la librairie ou le supermarché) sont éloignés pour

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2010

	Albanais		Référence
	Effectifs	%	%
Activités présentiels	6 406	47,8	56,3
Activités non présentiels	6 994	52,2	43,7
Ensemble	13 400	100,0	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	14 544	100,0	18 963	100,0
<i>Résident et travaillant dans la zone</i>	7 878	54,2	8 597	45,3
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	4 587	31,5	4 793	25,3
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	6 666	45,8	10 365	54,7
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	11 884	100,0	13 214	100,0
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	7 878	66,3	8 597	65,1
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	4 006	33,7	4 617	34,9
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,82	///	0,70	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

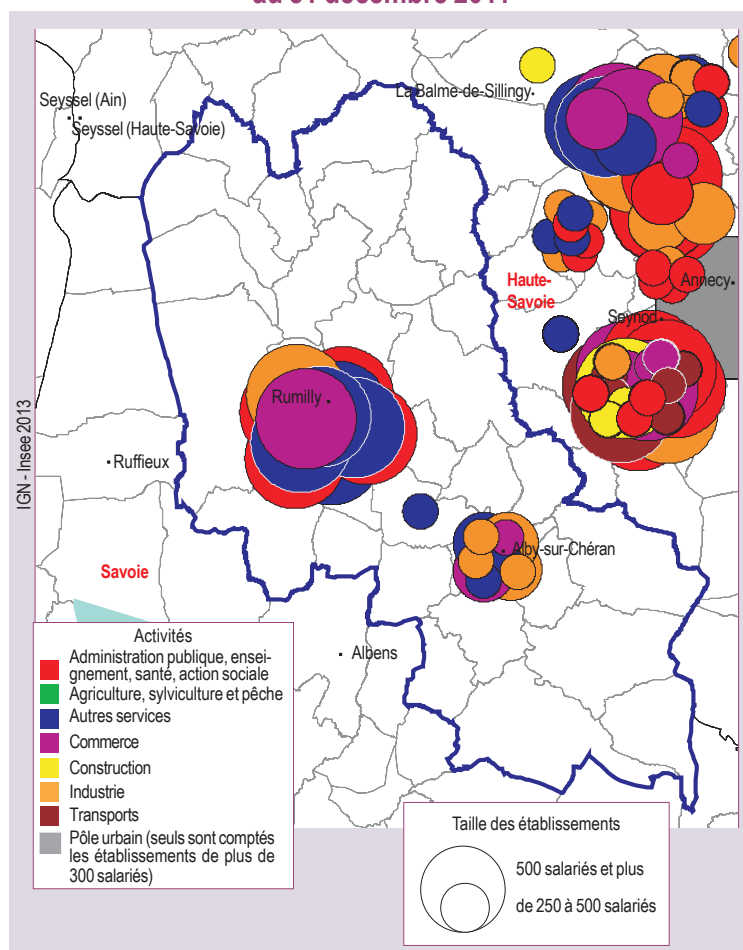
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Albanais		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2012	353	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	151		+ 134,8
Flux annuel moyen 2010-2012	369	+ 143,6	

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2011



les résidents du nord et du sud de l'Albanais. Dans le domaine de la santé, 17 % des habitants du territoire sont à plus de 15 minutes du service d'aide aux personnes âgées ou du laboratoire d'analyses médicales.

L'intensification des déplacements, dans le cadre du travail ou de l'accès aux services, soulève des enjeux importants. Le SCoT préconise ainsi le développement de modes de transports collectifs et de modes doux, en concertation avec les différentes autorités organisatrices du Bassin Annécien et de l'Espace Métropole Savoie.

En 1975, la spécificité du territoire était avant tout agricole : ce secteur regroupait 22 % des emplois, au lieu de 13 % dans la zone de référence. En 2010, cette spécificité perdue bien que le niveau d'emploi soit nettement plus faible (500 contre 1 700 en 1975). L'agriculture représente actuellement 3 % de l'emploi, contre 2 % dans la zone de référence.

L'environnement du territoire étant montagneux, les zones agricoles hétérogènes couvrent plus de la moitié des territoires agricoles. Les fourrages et superficies toujours en herbe sont prépondérants, représentant 85 % de la superficie agricole utilisée. 60 % des exploitations sont spécialisées dans l'élevage de bovins, dont 49 % dans le "bovin lait". Les exploitants adoptent plus souvent qu'ailleurs le statut d'exploitation en société (36 % contre environ 20 % dans la zone de référence).

Sur la dernière décennie, les exploitations orientées "grandes cultures" ont progressé notablement, représentant 16 % du nombre total en 2010 (11 % en 2000) ; mais elles sont souvent de petite dimension économique. En revanche, la polyculture a décliné (10 % contre 17 %).

Au total, le nombre d'exploitations a diminué de plus d'un tiers (passant de 520 à 340) et leur superficie moyenne s'est accrue davantage que dans la zone de référence et qu'en Rhône-Alpes ; elle est passée de 28 à 43 hectares en 10 ans.

Entre 2000 et 2010, la surface agricole utilisée des exploitations est relativement stable (de 14 700 à 14 500 hectares). La déprise agricole paraît ainsi plus limitée dans l'Albanais (- 1,4 %), au profil très rural, que dans la zone de référence (- 4 %) et qu'en Rhône-Alpes (- 6 %).

L'activité touristique est encore peu développée dans le territoire. La densité touristique est inférieure à celle de la zone de référence (15 lits/km² contre 22 lits/km²). Le niveau d'activité dans le tourisme est donc loin d'approcher celui des territoires limitrophes, l'Espace Métropole Savoie (52 lits/km²), et surtout le Bassin Annécien (140 lits/km²).

Dans l'Albanais, le tourisme repose moins qu'ailleurs sur les résidences secondaires et l'hôtellerie, et davantage sur les campings.

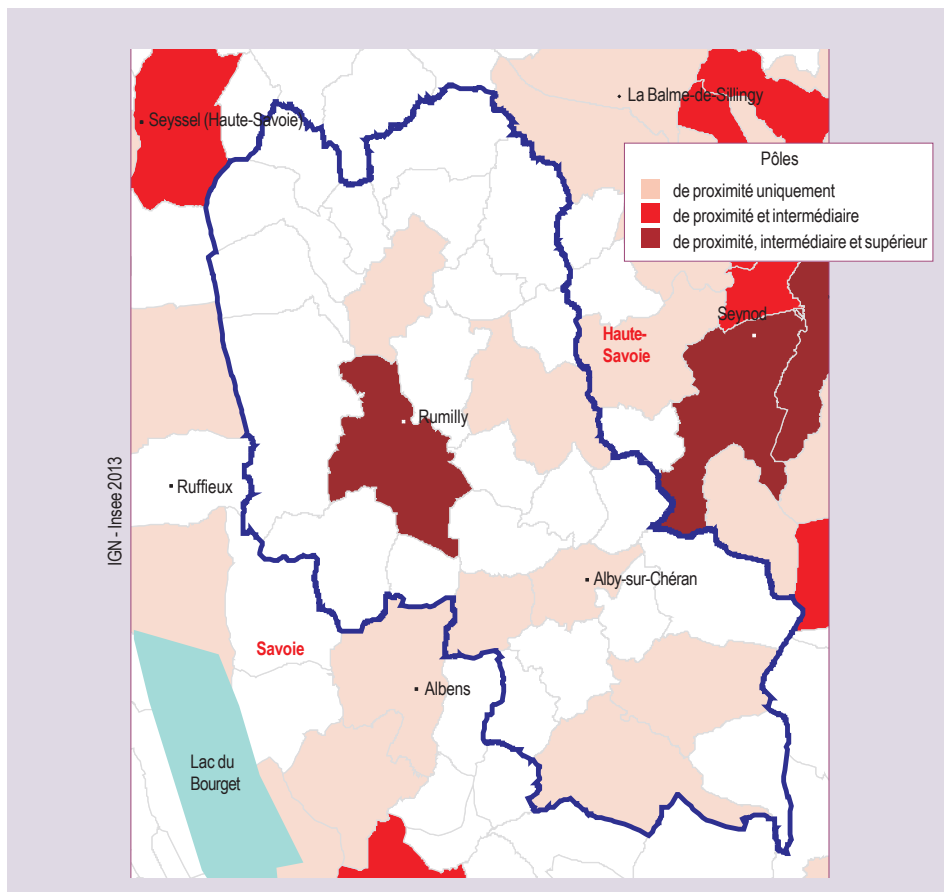
La densité touristique est plus homogène dans la communauté de communes du Pays d'Alby-sur-Chéran et liée à l'axe de circulation Aix-les-Bains-Annecy. Au nord, le tourisme se limite au corridor de la départementale 910, où la commune de Vallières (45 lits/km²) accueille un camping important. ■

Répartition de l'emploi par fonction en 2010

	Albanais		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	303	2,3	3,4
Prestations intellectuelles	390	2,9	3,5
Agriculture	378	2,8	2,1
Bâtiment	1 108	8,3	7,7
Fabrication	2 224	16,6	13,3
Commerce interentreprises	493	3,7	4,6
Gestion	1 307	9,8	11,1
Transport, logistique	1 807	13,5	10,0
Entretien, réparation	992	7,4	7,9
Distribution	886	6,6	6,9
Services de proximité	1 226	9,2	9,7
Éducation, formation	785	5,9	5,0
Santé action sociale	750	5,6	7,2
Culture loisirs	212	1,6	1,6
Administration publique	540	4,0	5,8
Ensemble	13 400	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2010

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, avril 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008*

	Albanais		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	171	17,4	179	17,3
Foncier bâti	205	20,7	275	26,5
Foncier non bâti	10	1,0	10	0,9
Taxe professionnelle	600	60,9	573	55,3
Total des 4 taxes	987	100,0	1 036	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Albanais	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	698	727	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,89	0,84	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	20,4	45,7	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Dernières parutions : Tarentaise-Vanoise, Alpes Sud Isère, Royans-Vercors, Pays du Mont-Blanc, Rhône-PLURIEL La Boucle du Rhône en Dauphiné.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Voironnais, Bresse Revermont Val de Saône, Arlysère.

Coordination assurée par Marion Allard de la direction des Politiques territoriales de la région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.